



Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Hôtel de Beauvau
1, Place Beauvau
75800 PARIS

LE SECRETAIRE GENERAL
Branche « Services Publics »

Nos réf. : DR/IR - 42

Paris, le 31 mars 2021

COURRIER RECOMMANDE A/R

OBJET : Préavis de grève du jeudi 8 avril 2021 de 0 heure à minuit

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE de déposer **un préavis de grève pour le jeudi 8 avril 2021 et couvrant la période du mercredi 7 avril 2021 à minuit au vendredi 9 avril 2021 à 0 heure.**

Il concerne les personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant des secteurs de l'enfance, la petite enfance, les PMI, les SSIAD, les services de soins à domicile, les centres communaux de santé, les foyers de vie, les foyers logements.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives et mobilisations de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre-Mer), sur les revendications suivantes :

- Que la mission LAFORCADE intègre l'extension du complément de traitement indemnitaire (CTI) de 183 euros à l'ensemble des agents de ces secteurs.

Afin de permettre à ces personnels de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés localement, la Fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leur absence.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Dominique REGNIER